

DOSSIER SPÉCIAL

LA CLIMATISATION A-T-ELLE ENCORE DE BEAUX JOURS DEVANT ELLE ?

P.30

Les législatives,
et après ?

P.36

Crise dans le bâtiment :
des emplois menacés

P.47

Les Awards de
l'Innovation en vidéo

SOMMAIRE

▶	Édito	3
▶	Dossier spécial climatisation	5
▶	Les actus du mois	28
	Les législatives, et après ?	30
	Études	39
▶	Conjoncture	43
▶	Les Awards de l'Innovation en vidéo	47
▶	Architecture	50
▶	Carnet de nominations	54
▶	Les produits du mois	55

ÉDITO

Souvent accusée de rejeter de la chaleur, et d'accentuer les phénomènes d'îlots de chaleur en ville, la climatisation fait parfois polémique. Mais peut-on réellement s'en passer ?

Tout dépend des régions et des bâtiments, serait-on tenté de répondre.

Certes, il existe des mesures de bon sens pour essayer de l'éviter, à commencer par une bonne isolation, aérer la nuit, et fermer les volets la journée, lorsque le soleil tape fort.

On peut aussi miser sur des solutions dites « passives », qu'elles soient ancestrales (puits provençal, tour à vent dans les pays orientaux) ou plus modernes (rafraîchissement adiabatique).

Mais parfois, il reste difficile de se passer de climatisation, notamment lorsque les températures dépassent 28°C en intérieur plusieurs jours et nuits de suite, ou encore dans certains bâtiments médicaux (Ehpad, hôpitaux...) et dans l'industrie.

Au sein des logements français, on observe notamment un bond des installations de pompes à chaleur (PAC) Air/Air ces 10 dernières années.

En 2023, elles auraient encore augmenté de 12 %, selon les chiffres du syndicat Uniclimate, pour un total de près d'un million d'unités extérieures installées.

Les PAC réversibles présentent l'avantage d'utiliser principalement de l'air – une énergie renouvelable – et de l'électricité (décarbonée en France).

Par ailleurs, les fabricants doivent aujourd'hui anticiper les prochaines échéances de la réglementation européenne « F-Gaz », de plus en plus exigeante concernant le recours à certains fluides frigorigènes. L'objectif : réduire les émissions de CO2 en cas de fuite dans le système.

Alors, la climatisation a-t-elle encore de beaux jours devant elle ? Le point dans notre dossier spécial.



Claire Lemonnier
Rédactrice en chef

Être Référent d'Aide
à la Rénovation
Énergétique c'est

AVOIR LES BONS OUTILS

**Plus de 2900 RAR* bénéficient
déjà d'outils gratuits et
opérationnels, pour maîtriser
les dispositifs MaPrimeRénov'
et CEE :**

- une base de données des matériaux et matériels éligibles aux CEE
- un annuaire interactif des aides financières locales et nationales
- le décryptage des évolutions réglementaires et actualités des dispositifs CEE
- des cours en ligne conçus pour tous les niveaux

*Référents d'Aide à la Rénovation

PORTÉ PAR



PARTENAIRES



cœdis

Fédération des Distributeurs
d'Équipements et Solutions
Électriques, Génie Climatique & Sanitaires



FINANCEURS AIDEE, DISTRIDYN, EDF, ESSO, SIPLEC, TOTAL ENERGIES



Devenez RAR
PROGRAMME-OSCAR-CEE.FR

BATIMAT 30 sept >> 3 oct

Paris - Porte De Versailles

RENDEZ-VOUS : **Hall 1 - Stand K053**

L'ISOLATION D'UN LOGEMENT PEUT-ELLE METTRE LA CLIMATISATION AU SECOND PLAN ?



Face à la hausse des températures et des prix de l'énergie, les Français sont de plus en plus nombreux à se lancer dans des travaux d'isolation et à s'équiper en système de climatisation. Les isolants, de plus en plus performants, peuvent-ils faire de l'ombre à la climatisation, ou cette dernière restera-t-elle toujours nécessaire dans certaines régions ? Éléments de réponse.

La rénovation énergétique du parc immobilier français est l'un des principaux combats menés par le gouvernement depuis de nombreuses années maintenant. Pour parvenir à son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, l'État a mis en place des aides pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. De quoi inciter de nombreux Français à entamer d'importants travaux de rénovation.

Le dérèglement climatique peut également expliquer cette dynamique, certains logements se transformant en véritables bouilloires thermiques en période de fortes chaleurs. Face à ces chaleurs excessives, tous les moyens sont bons pour garder son logement au frais.

Un large panel de solutions pour protéger son logement des fortes chaleurs

Cela peut passer par de la ventilation, un apport d'ombre lié à la végétation, des volets ou protections solaires, ou même une conception bien spécifique du bâtiment, pour éviter que les pièces de vie ne soient orientées plein sud et qu'elles ne soient frappées par les rayons du soleil aux heures les plus chaudes de la journée.

En cas de fortes chaleurs, et pour conserver un certain confort sous son toit, il est également primordial de bien isoler son logement. L'isolation va empêcher la chaleur de rentrer dans un logement, ce qui permettra de maintenir une température confortable dans ce dernier.

L'ISOLATION D'UN LOGEMENT PEUT-ELLE METTRE LA CLIMATISATION AU SECOND PLAN ?

Mais pour l'apport de fraîcheur dans un bâtiment, la climatisation est la solution pour laquelle les Français optent en majorité. Cette solution est présente dans de nombreux foyers, et semble bien ancrée dans l'esprit des Français comme étant la réponse idéale aux fortes chaleurs.

La climatisation a toujours la cote auprès des Français

Le secteur de la climatisation doit-il cependant s'inquiéter des mois et années à venir ? Le nombre croissant de rénovations performantes rend les foyers de plus en plus résilients face aux fortes chaleurs. On peut donc légitimement se poser les questions suivantes : est-ce toujours aussi pertinent d'installer de la climatisation dans un logement parfaitement isolé ? Une bonne isolation - couplée à des protections solaires, une bonne ventilation et un apport d'ombre suffisant - peut-elle nous permettre de nous passer de climatisation ?

À en croire Sylvain Grau, directeur commercial et technique de l'entreprise ACM PACA, la climatisation a encore de beaux jours devant elle. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où son entreprise opère, la demande est en hausse permanente. Spécialisée dans l'installation et la maintenance de systèmes de climatisation, ACM PACA fait face chaque année à une hausse de 10 à 15 % de la demande pour ce type de solution.

En somme, pas d'inquiétude à avoir selon

Sylvain Grau, pour qui le marché de la climatisation va perdurer pendant de très nombreuses années encore : « *Le marché sera soutenu par le renouvellement des climatisations. Et les températures, qui ne cessent de grimper, entraînent logiquement une forte hausse de la demande* », anticipe-t-il. Tous les foyers français ne sont donc visiblement pas prêts de se passer de climatisation.

La climatisation vraiment indispensable ? Ça n'est pas si simple...

La réponse est nettement plus nuancée du côté de l'expert en isolation Isover. Pour Nicolas Bretault, responsable marketing, client et formation de la marque, beaucoup de critères entrent en jeu pour déterminer si oui ou non il est nécessaire d'installer une climatisation dans un logement.

Un logement, qu'il soit neuf ou ancien, et s'il est parfaitement isolé, a-t-il réellement besoin d'être équipé d'une climatisation ? « *Cela dépend, car l'isolation n'est pas du tout le seul critère qui rentre dans le confort des habitants l'été* », souligne M. Bretault. Comme expliqué plus haut, la ventilation ou l'orientation de la maison, par exemple, sont également des éléments à prendre en compte.

« *Il faut aussi bien distinguer deux notions de grande chaleur. Il y a les périodes où les journées sont chaudes mais les nuits plus fraîches, et les périodes de canicule, au cours desquelles la température ne redescend pas la nuit* », explique Nicolas Bretault.

L'ISOLATION D'UN LOGEMENT PEUT-ELLE METTRE LA CLIMATISATION AU SECOND PLAN ?



« En pleine canicule, aussi isolé soit le logement, il finira par faire chaud à l'intérieur »

Nicolas Bretault, responsable marketing, client et formation chez Isover

« Dans ces régions sujettes aux canicules, le besoin en climatisation peut encore exister », ajoute-t-il.

Même son de cloche du côté de Pierre-François Louis, directeur des activités de rénovation énergétique chez Hello Watt. Ce dernier explique que, quel que soit le déphasage thermique de l'isolant, s'il fait chaud, le logement finira quoi qu'il arrive par monter en température.

« C'est indéniable. À partir d'une certaine température, on ne peut pas garantir complètement un vrai confort intérieur. Si dans un logement, on souhaite réellement que les températures ne dépassent pas les 26°C par exemple, la climatisation peut devenir quelque chose de nécessaire », estime M. Louis.

Pour la sensation de fraîcheur, un apport d'énergie est nécessaire

Il faut bien comprendre que la chaleur n'est rien d'autre que de l'énergie. Tout l'enjeu de l'isolation est donc d'empêcher ces calories de rentrer dans le logement. S'il fait chaud nuit et jour

pendant 15 jours, la chaleur finira forcément par rentrer.

Mais comme l'explique M. Bretault, « plus l'isolation est de qualité, moins les calories vont pouvoir rentrer, et moins on aura besoin d'une solution puissante pour rafraîchir l'intérieur ».

L'isolation a pour objectif « de limiter et de retarder le réchauffement de la pièce. C'est toute l'idée du déphasage. L'objectif est de retarder la hausse des températures jusqu'à ce que ça se rafraîchisse dehors », souligne Pierre-François Louis.

Mais l'isolation ne produira jamais de l'air frais, comme le rappelle le directeur des activités de rénovation énergétique chez Hello Watt. Pour ressentir une sensation de fraîcheur, « il faut un apport d'énergie. Et cet apport d'énergie peut être apporté par une climatisation ».

En définitive, et comme nous l'explique Nicolas Bretault, « il y a des cas de figure où il est possible de se passer de climatisation, car la maison est bien conçue et bien isolée, et il y en a d'autres où c'est plus compliqué. Dans cette situation, la climatisation peut apparaître comme une solution, mais il est important de s'assurer qu'elle consomme le moins possible ».

Construire Autrement

pour des ouvrages
à haute efficacité
énergétique

Bloc
Coffrant
Isolant



- › Montage rapide et fiable
- › Structure solide
- › Efficacité thermique durable
- › Design sur-mesure



...pour tous types de projets

- › soubassements
- › vide-sanitaires
- › piscines
- › maisons individuelles
- › habitats collectifs
- › bureaux & commerces
- › entrepôts & industries





Où en est le marché de la pompe à chaleur Air/Air, plébiscitée pour son confort thermique en toute saison ? Quelles innovations pour répondre à la réglementation sur les fluides frigorigènes ? Le point avec Mitsubishi Electric, Daikin et Atlantic.

Les pompes à chaleur (PAC), notamment Air/Eau, ont été particulièrement soutenues ces dernières années au travers des dispositifs d'aides à la rénovation énergétique. L'objectif : inciter les Français à remplacer leur vieille chaudière fioul ou gaz par ces solutions utilisant une énergie renouvelable – l'air – et une énergie décarbonée en France – l'électricité.

Fin 2023, le président Emmanuel Macron avait annoncé vouloir tripler la production française de PAC pour atteindre un million d'unités d'ici 2027 et créer 45 000 emplois. « Ces annonces concernaient plutôt la PAC Air/Eau », précise toutefois Vanessa Fournet, directrice marketing client et communication Atlantic PAC Air/Air et traitement de l'air.

Si elles sont plus souvent fabriquées en Asie qu'en Europe que les PAC Air/Eau, les PAC Air/Air permettraient tout de même de réaliser jusqu'à 58 % d'économies d'énergie par rapport à un radiateur électrique classique. « La PAC Air/Air, c'est vraiment le remplaçant idéal des radiateurs électriques », affirme Benjamin Vasco, responsable marketing produit PAC Air/Air chez Daikin.

La PAC Air/Air plébiscitée pour son confort thermique en toute saison

Autre atout non négligeable : la PAC Air/Air réversible fait office de chauffage l'hiver, mais aussi de climatisation l'été. Ce qui peut expliquer son succès ces dernières années, dans un contexte de recherche de confort thermique en toute saison.



« Le marché de la PAC Air/Air a vu ses volumes multipliés par 2,5 sur les 10 dernières années »

Vanessa Fournet,
directrice marketing clients et communication
Atlantic PAC Air/Air et traitement de l'air

« On a de plus en plus de consommateurs qui rentrent par la porte du chauffage et qui veulent du chauffage et faire des économies d'énergie, et en même temps se rafraîchir l'été », explique la directrice marketing client et communication d'Atlantic.

« Ce qu'on remarque comme tendance ces dernières années, c'est que les particuliers qui ont une climatisation dans le salon vont aussi en mettre dans les chambres », ajoute-t-elle.

Le Air/Air au beau fixe, le Air/Eau en recul

Ainsi, en 2023, les installations de PAC Air/Air ont bondi de 12 % par rapport à un an plus tôt, avec 900 000 unités extérieures installées, selon Uniclimate, contre 350 000 installations dix ans plus tôt.

Par comparaison, les ventes de PAC Air/Eau, ont quant à elles dégringolé en 2023, avec 300 000 installations, soit -14 % par rapport à un an plus tôt.

Cette baisse de la PAC Air/Eau s'expliquerait notamment par « un cocktail

détonant de plusieurs facteurs », selon Benjamin Vasco. En plus de l'inflation, la réforme de MaPrimeRénov' annoncée par le gouvernement au mois de juillet 2023 aurait créé « une forme d'attentisme ».

La conséquence ? « Une baisse de 26 % du nombre de dossiers coup de pouce chauffage en 2023 » puis « une baisse de 40 % du nombre de dossiers MaPrimeRénov' au premier trimestre », constate le responsable marketing produit PAC Air/Air chez Daikin.

« C'est la PAC Air/Eau qui a été fortement touchée. Le marché de la PAC Air/Air – qui dépend moins des aides à la rénovation – a été moins concerné par cette dynamique négative », précise-t-il.

Si le gouvernement a rectifié le tir en début d'année 2024, autorisant de nouveau les travaux monogestes pour tous les logements du 15 mai au 31 décembre 2024, les revirements n'ont pas aidé, selon Pierre-Yves Raketamanga, directeur marketing résidentiel chez Mitsubishi Electric. « Les changements de règles en début d'année, puis revirements en cours de route, font que cela a un peu perdu le consommateur final. Cela a moins impacté les professionnels, qui savent en général rebondir et essayer de remettre en avant les offres », observe-t-il.

Par ailleurs, les rebondissements politiques, la dissolution de l'Assemblée nationale, et une météo morose au printemps et en début d'été n'ont pas incité les Français à se lancer dans l'achat d'une PAC Air/Air.

« On espérait tous que l'été serait plus positif, y compris pour la PAC Air/Eau, mais force est de constater que le dernier épisode politique actuel fait que, de nouveau, les Français sont un peu dans l'attente et n'investissent pas. Entre les problématiques économiques, géopolitiques et météorologiques, on arrive à une situation où le marché est un peu bloqué », regrette le directeur marketing résidentiel de Mitsubishi Electric.

Toutefois, le potentiel de déploiement de la PAC Air/Air reste important dans les années à venir, alors que seulement 17 % des résidences principales en sont équipées, et que 5,2 millions de passoires énergétiques devront être rénovées.

Réglementation F-Gaz, économies d'énergie... des défis à relever pour les fabricants

Mais pour pouvoir prospérer, les fabricants de PAC devront anticiper les défis et les échéances de la réglementation européenne F-Gaz, qui interdit progressivement l'utilisation de certains fluides frigorigènes.

L'objectif de cette réglementation : utiliser des fluides frigorigènes qui ont un PRP – un potentiel de réchauffement planétaire – moins important, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre en cas de fuite.

« Un nouveau texte a été signé le 11 mars 2024. Il donne un calendrier de bannissement de l'usage de certains réfrigérants dans notre secteur d'activité. Cela implique que pour les produits PAC

Air/Air destinés au marché résidentiel, on ne pourra plus commercialiser de système fonctionnant avec du R32 à partir du 1er janvier 2029. Cela oblige les industriels à réfléchir à d'autres alternatives », nous résume Benjamin Vasco.

Parmi les alternatives au R32 étudiées par les industriels : le R454C, le R474A, ou le R290 (propane). C'est sur ce dernier fluide que Mitsubishi Electric a misé, annonçant le basculement de sa gamme en R32 vers le R290.

« Sur le Air/Eau c'est un mouvement naturel que tout le monde est en train de faire actuellement. Sur du Air/Air en solution split, c'est un peu en avance parce que les échéances sont plutôt pour 2035-2036, donc dans une dizaine d'années », précise le directeur marketing résidentiel de Mitsubishi Electric, qui annonce que le fabricant lancera un nouveau produit au R290 « très certainement en 2025 ».

Pour réduire l'impact carbone de leurs produits et permettre au client final de réaliser des économies d'énergie, les fabricants de PAC misent également sur la domotique, au travers d'applications de contrôle à distance, comme CozyTouch pour Atlantic, ou MELcloud pour Mitsubishi Electric. Cette dernière application – qui existe depuis plus de 10 ans – sera d'ailleurs modernisée d'ici le début d'année prochaine, notamment pour « pouvoir continuer le développement avec des partenaires du monde de la maison connectée », explique Florian Houel, chef de produit senior chez Mitsubishi Electric.



Les ardoises naturelles CUPA 4 rénovent un fleuron de l'architecture néo-flamande

Objet d'une réhabilitation grandiose, l'ancienne minoterie des Grands Moulins de Paris, à Marquette-lez-Lille, s'est transformée en un éco-quartier offrant des logements mixtes, des commerces et un aménagement paysager menant jusqu'aux berges de la Deûle.

Construit il y a près de 100 ans, laissé en déshérence à partir de 1996, ce « château industriel » iconique a été sauvé de la démolition grâce à l'implication du Groupe MAES dont le fondateur Hubert Maes estime que « contribuer aux scénarios de reconquête des sites patrimoniaux » fait pleinement partie du rôle des architectes. Par leur aspect monumental et leur mixité de matériaux, les Grands Moulins de Paris s'érigent en effet comme symbole identitaire de l'agglomération lilloise. L'ensemble des matériaux utilisés, le béton, la brique et l'ardoise sont typiques de la technique constructive des bâtiments industriels du début du XXème siècle en Flandres.

Perpétuer l'esprit du lieu

Pour aborder ce chantier colossal et afin de préserver l'esprit des lieux, les architectes ont conservé au maximum l'existant. Les silos circulaires en béton bruts ont été gardés tels quels. Huit appartements haut-de-gamme ont été aménagés au dernier étage. Les bâtiments « Moulins » et « Magasins », baptisés selon leur activité d'origine, n'ont pas subi de transformation de leurs façades extérieures. Composées de briques et béton, ces façades de 140 mètres de long ont été nettoyées par micro-gommage. Les joints ont été dégarnis et rejointoyés au mortier de chaux.



Face à des étés de plus en plus chauds, certaines solutions se présentent comme des alternatives efficaces à la climatisation traditionnelle. Des films anti-chaueur aux peintures réfléchissantes en passant par le refroidissement adiabatique... Tour d'horizon de ces technologies.

Contrairement aux systèmes de climatisation traditionnels, certaines solutions permettent de maintenir une température agréable sans consommer d'énergie supplémentaire, contribuant ainsi au respect des objectifs fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Refroidir l'air grâce à l'évaporation de l'eau

Face à ces enjeux, le refroidissement adiabatique fait son grand retour parmi les solutions choisies pour se rafraîchir. Cette méthode ancestrale, souvent comparée au « torchon mouillé de la grand-mère », d'après Frédéric Jullien, directeur général de Kingspan Light + Air, consiste à « mouiller un torchon qu'on suspend à la fenêtre. Ainsi, lorsque l'air extérieur passe à travers le torchon humide, il se rafraîchit naturellement », explique-t-il.

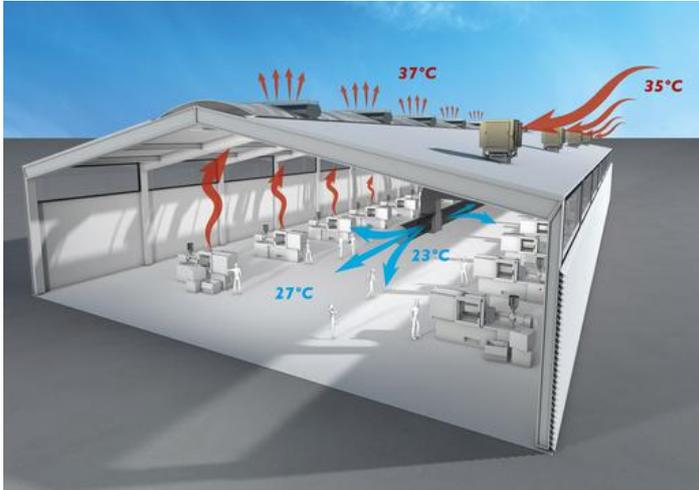
L'air extérieur est aspiré à travers des médias filtrants en carton humidifié par une pompe à eau, et est ensuite projeté dans le bâtiment, permettant une baisse de température pouvant atteindre jusqu'à 10 degrés.

Contrairement à la climatisation, ces rafraîchisseurs n'utilisent pas de fluide frigorigène, et consomment jusqu'à 10 fois moins d'énergie. « Si une climatisation classique nécessite 1 000 kWh par an, un système adiabatique n'en nécessitera que 100 », précise M. Jullien.

L'installation d'un refroidisseur adiabatique se fait généralement en toiture, avec la création d'une ouverture et la mise en place de chevêtres pour supporter le système. Un gainage métallique distribue la fraîcheur aux zones nécessaires, et le système est contrôlé

VAGUES DE CHALEUR : COMMENT RAFRAÎCHIR SANS CLIMATISATION ?

électroniquement pour ajuster la température et l'humidité en fonction des besoins.



Refroidissement adiabatique - Kingspan

Cette solution, bien que moins connue, est adaptée aux bâtiments tertiaires tels que les salles de sport, les gymnases et autres espaces de grande taille. En termes de consommation d'eau, « des mesures sont prises pour minimiser cet impact, notamment avec des cuves de récupération d'eau de pluie », relève-t-il.

En ce qui concerne les coûts, le prix d'installation d'un rafraîchisseur d'air adiabatique varie entre 5 000 et 10 000 euros. Kingspan annonce que ses ventes ont atteint 300 000 euros sur la première moitié de 2024, et que les prévisions pour cette année sont de 600 000 euros, avec des projections dépassant le million d'euros pour l'année prochaine.

Réduire la chaleur en bloquant les rayons du soleil...

Le refroidissement nocturne et les protections solaires sont aussi des

solutions efficaces pour gérer la chaleur en évitant le recours à la climatisation. Ces dernières, installées sur les façades des bâtiments, permettent de réduire la chaleur en bloquant les rayons du soleil avant qu'ils n'atteignent les fenêtres.

« En journée, ces protections sont très utiles, surtout pendant les périodes chaudes. La nuit, les ouvrants de façade comme le "night cooling" permettent la circulation de l'air frais, à la manière dont nous ouvrons les fenêtres la nuit pour rafraîchir les maisons en été. C'est particulièrement pertinent dans un contexte où les températures estivales atteignent des niveaux record », indique François Laurent, responsable des ventes Duco France.

Par ailleurs, le fabricant d'équipements de ventilation insiste sur l'importance d'avoir une bonne protection solaire avant d'installer le night cooling, « sinon la chaleur accumulée durant la journée rend le système inefficace », souligne-t-il.

Les architectes et bureaux d'études doivent également « conseiller correctement sur l'installation et la gestion des systèmes passifs. Par exemple, l'utilisation de brise-soleil doit être optimisée selon l'orientation du bâtiment. En période de canicule, ouvrir les fenêtres manuellement peut être contre-productif si cela se fait alors qu'il fait encore très chaud dehors. Cela implique une responsabilité envers les générations futures pour ne pas aggraver la pollution et le réchauffement climatique », développe-t-il.

VAGUES DE CHALEUR : COMMENT RAFRAÎCHIR SANS CLIMATISATION ?

Un enjeu également abordé par l'entreprise Luminis Films, créée en 2006, qui propose des films adhésifs anti-chaleur « prêts à poser ». L'objectif : renvoyer les rayons du soleil avant qu'ils n'entrent dans la pièce, et ainsi réduire la chaleur à l'intérieur de l'habitat pendant l'été.



GLASS-200x - Luminis Films

« Nos films solaires, basés sur une technologie de métallisation et de nanoparticules de céramique, rejettent jusqu'à 90 % de l'énergie solaire, permettant ainsi de réduire fortement le recours à la climatisation et favorisant une isolation passive », développe Amandine Labalme, responsable marketing de la marque.

Ces films anti-chaleur s'adaptent à tous types de fenêtres et bâtiments, du simple vitrage domestique aux grandes surfaces commerciales.

... ou en les absorbant

Les peintures anti-chaleur proposées par l'entreprise Enercool représentent une autre solution prometteuse. Fondée en 2020, l'entreprise française conçoit des peintures réfléchissantes pour réduire la

chaleur absorbée par les bâtiments.

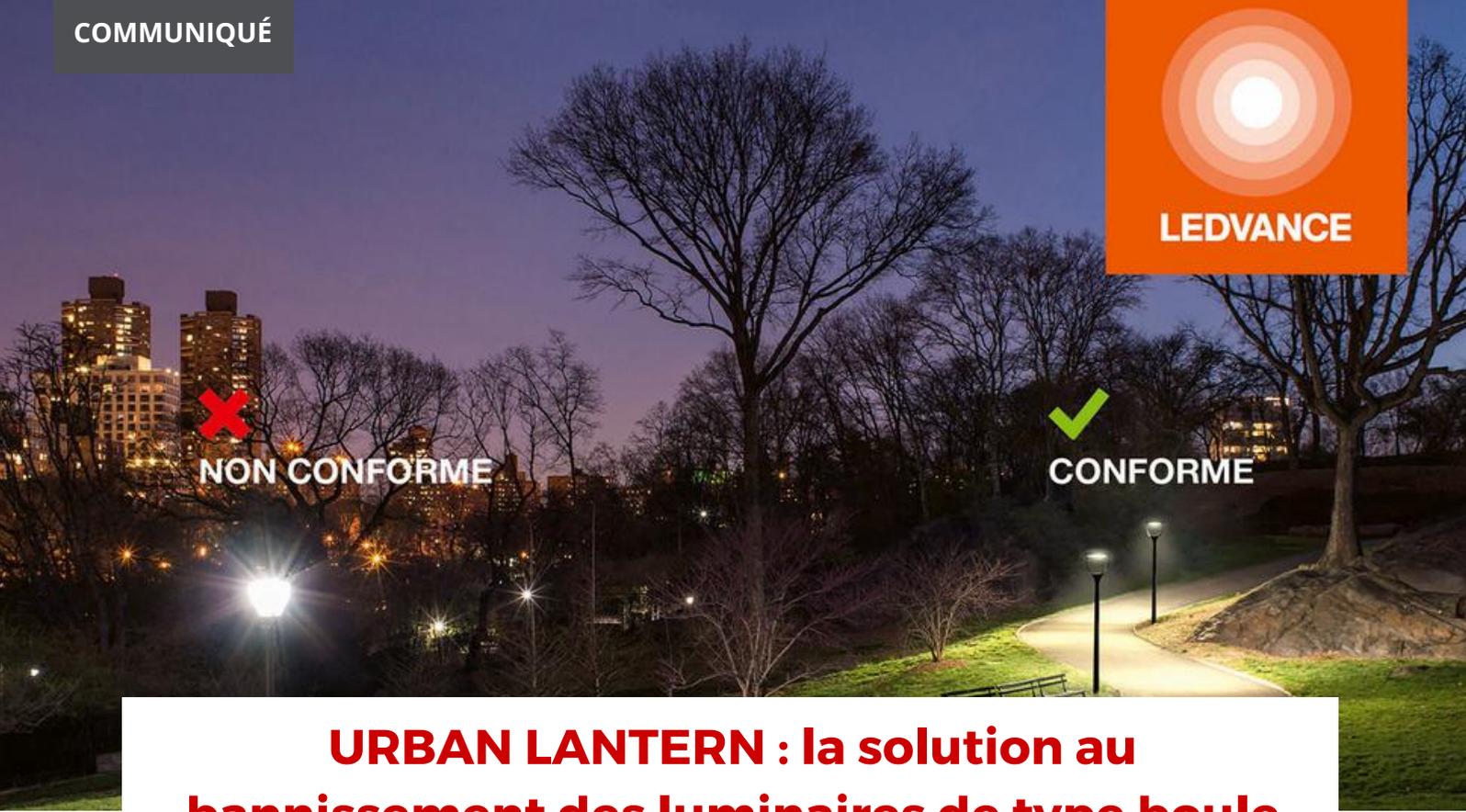
« Habituellement, dans le tertiaire, les toitures sont recouvertes de bitume noir qui absorbe la chaleur. En appliquant une peinture blanche, on diminue la température de surface car le revêtement réfléchit davantage de chaleur, réduisant ainsi la chaleur entrant dans le bâtiment et la nécessité d'utiliser la climatisation », explique Adeline Constant, responsable marketing.

Les peintures d'Enercool contiennent des pigments extrêmement blancs et des aérogels de silice, des isolants thermiques très efficaces. « Cela permet de créer une couche isolante mince sur la toiture, réduisant la conductivité thermique », ajoute-t-elle.



Application Enercool Airless

Si la peinture anti-chaleur est principalement efficace sur les toitures, elle peut également être appliquée sur d'autres surfaces, mais ont certaines limites. « Sur les parois verticales, le blanc peut causer un éblouissement, ce qui est moins pratique », souligne ainsi la responsable marketing d'Enercool.



NON CONFORME

CONFORME

URBAN LANTERN : la solution au bannissement des luminaires de type boule

À partir du 1er janvier 2025, les luminaires de type boule devront être remplacés pour se conformer à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la limitation des nuisances lumineuses, sous peine d'une amende pouvant atteindre 1500 € par luminaire. Cet arrêté vise à réduire l'impact négatif de l'éclairage extérieur sur l'environnement, la biodiversité et la consommation énergétique. LEDVANCE vous explique tout en détail et vous propose une solution de remplacement conforme, économe et simple de mise en oeuvre.

Comprendre le bannissement des luminaires type boule au 1er janvier 2025

L'arrêté vise le remplacement de toutes les installations dont plus de 50% du flux est dirigé au-dessus de l'horizontale. Les luminaires boules ne sont pas les seuls concernés mais représente une part importante et emblématique des installations visées. Les luminaires de type boule émettent plus de 50% de leur flux lumineux vers le ciel. Cela contribue fortement aux nuisances lumineuses, à la perturbation de la faune et de la flore, ainsi qu'au gaspillage énergétique. L'arrêté relatif à la limitation des nuisances lumineuses, impose que toutes les installations d'éclairage extérieures, dont la proportion de lumière émise au-dessus de la ligne d'horizon est supérieure à 50%, soient remplacées. De plus, cet arrêté impose la limitation de la température de couleur à 3 000K, avec des contraintes plus strictes dans les zones protégées. Une révision en cours de l'arrêté pourrait prochainement baisser cette limite à 2 700K.

Sont concernées toutes les installations d'éclairage extérieur, quelle que soit l'application, publiques et privées, à l'exclusion des installations résidentielles individuelles, de tunnels...



Si la ventilation affiche des objectifs bien différents de la climatisation, elle peut remplir des fonctions de rafraîchissement du bâti. Mais comment se couple-t-elle à la climatisation ? Dans quelles applications et quelles conditions ? Réponses avec l'AF Ventilation, Uniclimate et Zehnder.

Entre la climatisation et la ventilation, le procédé diffère. La ventilation assure un renouvellement d'air conforme et hygiénique des bâtiments, notamment via la ventilation mécanique contrôlée (VMC).

« Un système de ventilation est un prérequis aujourd'hui pour tous les types de bâtiments, en neuf comme en rénovation », nous rappelle Uniclimate. Les débits d'air sont fixés par la réglementation, en tertiaire, comme en résidentiel.

La climatisation, consiste quant à elle à « brasser de l'air, afin d'en réchauffer ou rafraîchir la température », nous résume Pascal Housset, président de l'Association Française de la Ventilation (AF Ventilation).

Ne pas opposer confort d'été et renouvellement d'air dans le tertiaire

Concernant le confort d'été, on privilégie le

rafraîchissement en France, c'est-à-dire baisser de quelques degrés l'air ambiant, tout en évitant le choc thermique. Or, la ventilation peut remplir cette fonction, au-delà du renouvellement d'air, préservant la qualité de l'air intérieur (QAI), tout en limitant les consommations d'énergie.

« N'opposons pas renouvellement d'air et confort thermique », insiste toutefois Pascal Housset. Surtout dans le tertiaire, où les centrales de traitement d'air (CTA) permettent de concilier les deux.

« On peut coupler ces centrales d'air avec un générateur de chaleur électrique, un générateur à eau type chaudière ou une pompe à chaleur », développe le président de l'AF Ventilation. Dans le cas d'un couplage avec PAC, « cela veut dire qu'on a du 3 en 1, capable de renouveler l'air, le chauffer l'hiver ou le rafraîchir l'été, grâce à la pompe à chaleur ».

LA VENTILATION, AUTRE SOLUTION DE RAFRAÎCHISSEMENT ?

« Elles peuvent aussi fonctionner en free-cooling quand les conditions extérieures sont favorables », complète Uniclimate. Le syndicat souligne également l'intérêt des rooftops, suivant le même principe que la CTA, mais appliqués dans les bâtiments industriels ou commerciaux.

Des petites révolutions en résidentiel

Dans les logements, coupler rafraîchissement et ventilation est plus complexe. C'est le cas dans le logement collectif, où la VMC et la climatisation existent de manière bien distincte.

« On maintient la boucle à eau chaude dans le logement collectif, soit avec de la chaufferie collective, soit des systèmes de réseau de chaleur. On a du mal aujourd'hui à trouver une solution de vecteur air idéale à cette typologie », nous indique Pascal Housset, de l'AF Ventilation.

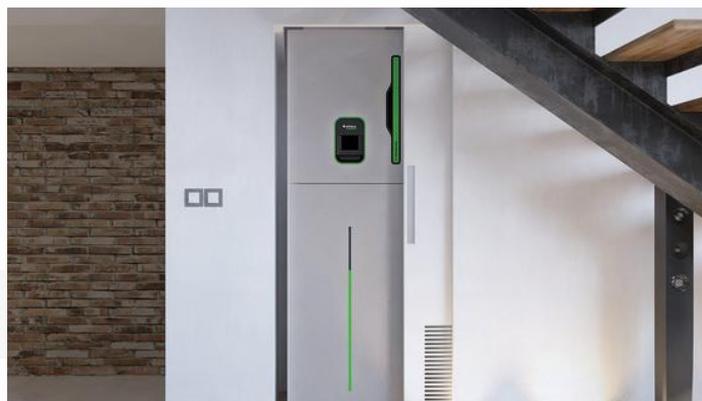
Dans la maison individuelle, le choix est plus varié. Rappelons que l'objectif du rafraîchissement n'est pas de « baisser de 10°C comme la climatisation. On est plutôt sur des logiques de -3°C », souligne Astrid Rodier, cheffe de produits ventilation de Zehnder.

Par exemple, la marque mise sur différentes solutions sollicitant la VMC double-flux, dont « l'échangeur va pouvoir récupérer des calories en hiver, tandis qu'en été, ce sera l'inverse », nous expose la spécialiste. La VMC double-flux permet ainsi la récupération de chaleur, mais aussi de fraîcheur.



Le système de ventilation Zehnder ComfoAir Q est disponible en plusieurs formats : 350, 450 et 600. Il est connecté ici avec le système de puits canadien géothermique air/eau glycolée Zehnder ComfoFond-L Q
Source : Zehnder

Le système Zehnder ComfoAir Q peut aussi se coupler à des options supplémentaires : « soit avec la géothermie, soit la pompe à chaleur, soit l'échangeur enthalpique qui évacue l'humidité », mentionne la cheffe de produits ventilation de la marque.



Le système T.One AquaAIR de la marque Aldes.
Source : Aldes

Autre « petite révolution » évoquée par M. Housset : « des industriels commencent à proposer les systèmes 3 en 1 du tertiaire pour le diffus, le logement individuel, avec des équipements dimensionnés et adaptés ».

LA VENTILATION, AUTRE SOLUTION DE RAFRAÎCHISSEMENT ?

Le président de l'AF Ventilation prédit « des évolutions produits, avec essentiellement des solutions PAC, intégrées ou externes, qui permettront d'être couplées avec du renouvellement d'air, du confort d'été ou d'hiver, voire de la production d'eau chaude sanitaire ».

Selon Uniclimate, les systèmes de VMC double-flux sont de plus en plus souvent équipés d'un système de by-pass automatique, au niveau de l'échangeur de récupération d'énergie. Ce qui permet un rafraîchissement passif en été ou en demi-saison. Quand les conditions sont favorables et que la température extérieure est plus fraîche que l'air extrait, le système introduit directement l'air extérieur dans le bâtiment, en particulier la nuit.

« Les industriels de la ventilation ont donc généralement ajouté une option à leurs caissons, permettant de faire du rafraîchissement nocturne en plus de la ventilation hygiénique. Mais cela n'est pas le but premier d'une ventilation mécanique et cela n'est présent que sur un seul type de produit. Dans tous les cas, le potentiel de rafraîchissement reste limité », tempère le syndicat.

La configuration du bâti cruciale au rafraîchissement de la ventilation

De plus, les solutions ventilation de Zehnder « ciblent des bâtiments souvent très performants, avec des niveaux d'isolation efficaces et limitant les apports thermiques », précise Astrid Rodier.

« On pourrait se dire qu'avoir un système de confort en chaud ou en froid à côté va obligatoirement entraîner une consommation énergétique supplémentaire », évoque Pascal Housset.

“

« On voit que les maisons type BBC, compatibles avec la RE2020, d'une surface moyenne de 90 m² habitables, ont en réalité besoin de consommer 3-4 kW. Et ce peu de puissance est adaptée à du vecteur air, à de la ventilation »

Pascal Housset, président de l'Association Française de la Ventilation

Sur ce type de configuration, « un système de ventilation double-flux équipé d'une pompe à chaleur pourra effectivement contribuer au rafraîchissement d'un bâtiment, à certains moments, en plus de la fonction hygiénique de la ventilation. Cependant, ces systèmes ne représentent qu'une faible part des ventes », nuance Uniclimate.

Le syndicat et l'AF Ventilation militent néanmoins ensemble, afin que les opérations d'isolation thermique en rénovation soient systématiquement associées à la mise à niveau ou à la mise en œuvre d'un système de ventilation mécanique. Ne serait-ce que pour garantir le renouvellement d'air, fonction première de ce type d'équipement.

**QUALIBAT, PARTENAIRE DE
L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

**CHAUDIÈRE BOIS, VENTILATION, PAC,
CHAUFFE-EAU, PHOTOVOLTAÏQUE**

**TOUS LES MÉTIERS DE LA
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE SONT
CHEZ QUALIBAT.**

RGE



en savoir plus

sur qualibat.com



Si la climatisation est devenue depuis une vingtaine d'années la solution privilégiée pour rafraîchir les bâtiments, elle n'est plus aussi plébiscitée par un grand nombre d'architectes. Outre le fait que la climatisation constitue une solution coûteuse pour rafraîchir un bâtiment, son processus par le rejet de la chaleur contribue à augmenter les îlots de chaleur en ville. Que pensent les architectes de ce phénomène ? Existe-t-il des alternatives ? Plusieurs professionnels du métier prennent la parole pour nous raconter leurs expériences.

Dès qu'il fait chaud, la climatisation devient l'une des premières exigences du consommateur. Indubitablement, l'air conditionné apporte de la fraîcheur. Mais c'est au détriment du voisinage. Pour que le processus soit efficace, une chaleur supplémentaire est générée, sans oublier le côté nuisible des fluides nocifs pour l'environnement. Un bon nombre d'architectes sont d'accord pour affirmer que des solutions architecturales couplées à des techniques de construction adaptées, comme une bonne aération et un brassage de l'air efficace, permettent de régler le problème de la surchauffe dans le bâti. Pourtant, la climatisation n'a jamais été et n'est pas une fatalité.

La climatisation d'hier

La climatisation ne date pas d'hier, mais les techniques ont considérablement changé au fil des années. Bien avant l'apparition de la climatisation actuelle, les patios ont été un outil de refroidissement passif très efficace, et largement répandu dans les pays chauds. Pourtant leur fonctionnement est simple. Lorsque le vent souffle sur une habitation, il entre par l'ouverture et descend à travers les murs jusqu'aux parties inférieures, remplaçant l'air intérieur chaud par un flux d'air nouveau. Dans certains pays, les patios possèdent des fontaines qui favorisent le refroidissement par évaporation, rafraîchissant à son tour l'air chaud.

QUE PENSENT LES ARCHITECTES DE LA CLIMATISATION ?

Le puits canadien, également appelé puits provençal, est une forme de climatisation écologique qui se sert de l'inertie thermique du sol pour réchauffer ou rafraîchir l'air, avant de l'introduire dans la maison. Un autre exemple significatif et millénaire, c'est celui de la ville de Yazd, située dans le désert iranien, où des petites cheminées de formes et de tailles diverses surplombent de nombreux bâtiments. Appelés bādgers, ou attrape-vents en persan, il s'agit de climatiseurs écologiques adaptés au climat désertique. Le mode de fonctionnement est pourtant simple, le vent s'engouffre à la verticale par les ouvertures de la tourelle, pour descendre jusqu'à la partie la plus basse qui est fraîche. L'air chaud, qui est plus léger, remonte dans le sens inverse et emprunte un deuxième conduit, rafraîchissant au passage toute la maison.

Parfois, ce système a été complété avec l'ajout d'un bassin d'eau ou une fontaine située à la base de la tour, contribuant à baisser davantage la température de l'air. L'architecte égyptien Hassan Fathy (1900-1989) a réinventé plusieurs dispositifs architecturaux ancestraux qui régulent les températures intérieures, telles que la cour et le capteur de vent. Depuis une cinquantaine d'années, plusieurs architectes expriment à leur tour un intérêt grandissant pour les tours à vent. Appelés « bādger » en Iran, « malqaf » en Egypte ou encore « mangh » au Pakistan, tous ces procédés participent au refroidissement passif des édifices. Et tous les résultats prouvent que le mouvement

d'air passif à l'intérieur du bâtiment améliore la qualité de l'air et réduit les températures internes.

...jusqu'à nos jours

Au Royaume-Uni, nous pouvons trouver des capteurs de vent sur les toits des supermarchés comme à Manchester ou sur le toit de l'hôpital Royal Chelsea à Londres. De même, dans le nord-ouest du Kenya, en s'inspirant des grandes termitières trouvées dans la région, Kéré Architecture a conçu la Startup Lions Campus. Il s'agit de l'élaboration de plusieurs structures en forme de cheminée, qui agissent comme de hautes tours à vent refroidissant naturellement les zones de travail, lorsque l'air chaud est extrait vers le haut.

En France, si les tours à vent ne sont pas encore intégrées à l'architecture, d'autres procédés et astuces garantissant la fraîcheur sans climatisation sont mis en application. Les exemples sont nombreux et les réalisations variées. Donnons l'exemple de la résidence Ginkgo de Grenoble, un projet réalisé par l'agence d'architecture Petitdidierprioux architectes et labellisé PassivHaus. Aucune climatisation, mais en cas de besoin, les habitants peuvent avoir recours à la géothermie pour refroidir l'édifice, le tout avec une bonne orientation, des logements traversants, des espaces extérieurs et divers procédés qui hissent l'ensemble vers la durabilité.

QUE PENSENT LES ARCHITECTES DE LA CLIMATISATION ?



Tour Ginkgo Grenoble / Petitdidierprieux architectes -
Crédit photo : Sergio Grazia

On peut citer un bâtiment périscolaire situé à Nozay, à côté de Nantes, que les architectes de Belenfant Daubas ont conçu. Les architectes préconisent une utilisation minimale de la climatisation et en fonction du contexte. Dans cet ensemble, où la ventilation naturelle a été privilégiée, il a été décidé d'introduire une seule salle avec climatisation. Il s'agit également d'un espace utilisé par l'Ehpad - qui se trouve à côté - en cas de forte chaleur. Par ailleurs, les professionnels sont conscients que la climatisation doit être utilisée dans des projets spécifiques, comme les cabinets dentaires, mais sont contre toute utilisation excessive.



Bâtiment périscolaire à Nozay / Belenfant Daubas
architectes - Crédit photo : Stéphane Chalmeau

Les architectes de l'agence nantaise Guinée*Potin ont réalisé une coopérative d'habitants, située sur la commune de La Montagne. Baptisée « *Le Pré Commun* », il s'agit non seulement d'une réalisation solidaire, qui met en avant le vivre-ensemble intergénérationnel, mais également d'une conception bioclimatique, sans climatisation, où la compacité de l'enveloppe est maîtrisée. L'orientation est étudiée et l'utilisation de la filière sèche privilégiée. Autant d'ingrédients qui participent à l'élaboration d'une construction vertueuse.

Mais les astuces des architectes ne sont pas toujours les bienvenues. Donnons l'exemple d'une maison de santé réhabilitée par l'agence Belenfant Daubas, à Redon. Il s'agit d'un projet situé dans un immeuble du 18ème et 19ème siècle où les usagers, des médecins, se plaignaient de la chaleur. Au lieu de la climatisation, les architectes ont proposé des stores en textiles à la fois discrets et élégants, qui viendraient couvrir les surfaces exposées. La proposition a été refusée car les stores extérieurs ne sont pas permis sur les façades dans un périmètre classé. La climatisation devient ainsi inévitable.

Entre intention et complexité de mise en œuvre

Cependant, certaines solutions architecturales demandent des moyens conséquents que les architectes ne peuvent pas complètement assurer. Loïc Daubas, l'un des fondateurs de l'agence Belenfant Daubas établie à Nozay,

QUE PENSENT LES ARCHITECTES DE LA CLIMATISATION ?

raconte son expérience : « Nous avons construit des bâtiments avec une surventilation la nuit. Malheureusement, cette technique n'est pas efficace pour plusieurs raisons. Évacuer l'air chaud demande une augmentation des débits, donc plus de diamètre, et des gaines plus spacieuses. Une ventilation plus importante techniquement implique un surcoût ainsi qu'un certain paramétrage du free cooling avec des sondes. Le paramétrage ne marche pas toujours. C'est du réglage et personne ne peut le suivre la nuit s'il tombe en panne. De même, il n'existe pas de suivi à posteriori sur la vie du bâtiment. À chaque fois, il faut revenir vers l'ingénieur pour vérifier si le scénario marche toujours. C'est compliqué et c'est une solution difficilement opérante ».

L'architecte préconise, dans sa pratique, d'appliquer la ventilation naturelle générée par le renouvellement d'air la nuit, mais uniquement par la maîtrise des ouvrants. Encore une fois, l'idée semble très séduisante mais est-ce bien applicable ? La réponse du fondateur de Belenfant Daubas est immédiate : « Les bâtiments, s'ils ne sont pas occupés, il y a un risque d'intrusion quand il faut laisser les fenêtres ouvertes. Nous avons trouvé des dispositifs avec des alarmes ainsi que des détecteurs, mais il faut malgré tout ouvrir les fenêtres. Nous avons même fait des tests avec des ouvertures automatiques. C'est très coûteux car il s'agit de la domotique, et pour un centre de loisirs périscolaire, le budget ne pouvait pas suivre. Ainsi, nous avons privilégié l'idée d'accompagner les usagers pour ouvrir les fenêtres et les stores, et bien mettre les protections solaires en journée.

Le lieu est utilisé par deux entités de personnes qui ne se croisent jamais. Cela fait deux ans que le projet est réalisé. Tout le monde a compris le principe et l'applique chez soi mais beaucoup plus difficilement dans un bâtiment public ». Et comme solution, l'architecte recommande un accompagnement à la suite de la livraison du bâtiment, porté par la maîtrise d'ouvrage ou les bureaux techniques. Une solution qui peut porter ses fruits.



« Nous avons pas mal de logements qui sont mal conçus pour être bioclimatiques. La question serait : est-ce qu'on les laisse souffrir de la chaleur ou on essaie de trouver une solution pour les rafraîchir ? »

Marie-Jeanne Jouveau,
fondatrice de Capla Architecture

Aux États-Unis, dans les États à fortes chaleurs, le taux dépasse les 80 % de climatisation, comme la région PACA en France. L'architecte recommande donc d'anticiper la demande et faire un vrai travail sur les réseaux de froid urbains.

Par ailleurs, à l'instar de ses confrères, la femme de l'art précise : « On essaie de faire de la ventilation naturelle, mais il existe des contradictions (...) ».



AMZ SOLAR : un store pare-soleil avec capteur solaire

Le store pare-soleil AMZ SOLAR est l'alliance idéale entre une protection optimale contre l'ensoleillement, un grand confort d'utilisation et la technologie innovante du capteur solaire intégré. Une excellente solution pour les maisons individuelles, collectives et établissements recevant du public.

En cas de fort ensoleillement, le store se déroule automatiquement, grâce au détecteur d'intensité de la lumière, et protège la maison contre les rayons du soleil. En période nuageuse, il s'enroule et permet l'afflux de la lumière naturelle dans l'habitat.

Une protection solaire maximale

Les essais réalisés par FAKRO montrent que les accessoires d'extérieur assurent une protection 8 fois supérieure contre la chaleur venue de l'extérieur que les stores intérieurs.

Le store pare-soleil AMZ SOLAR conserve l'apport de lumière tout en assurant un confort visuel dans l'habitat. Il absorbe les rayons du soleil arrivant sur le vitrage et émet la chaleur à l'extérieur de l'habitat, empêchant ainsi tout phénomène de surchauffe.



Une solidité optimale

Le store électrique AMZ SOLAR est réalisé à partir de fibres de tissu PVC résistant aux phénomènes atmosphériques. Celui-ci est enroulé dans un caisson de profil aluminium monté au-dessus de la fenêtre. Les bords de la toile sont recouverts d'un tissu soudé qui garde une tension convenable entre les coulisses évitant que celui-ci ne se détache.

>> LIRE LA SUITE

30 SEPT - 3 OCT 2024

PARIS - PORTE DE VERSAILLES

BATIMAT

Le salon multispécialiste de la construction et du bâtiment

Changeons
de **perspective !**



Flashez le QR code pour
obtenir votre badge gratuit

Built by
RX In the business of
building businesses

BATIMAT le
IDÉOBAIN mondial
INTERCLIMA du bâtiment

batimat.com



Maintenance des PAC : Feebat va proposer une nouvelle formation

Le programme Feebat annonce qu'il proposera une nouvelle formation dédiée à la maintenance des pompes à chaleur (PAC) à compter d'octobre 2024. Cette formation vise à répondre aux obligations réglementaires d'entretien des PAC et aux attentes des entreprises du bâtiment.



>> LIRE LA SUITE



Panasonic ouvre un nouveau centre de formation à Bordeaux

Panasonic Heating & Cooling Solutions annonce l'ouverture d'un nouveau centre de formation à Bordeaux. Le fabricant porte ainsi à cinq le nombre de ses centres de formation et couvre désormais la France entière.



>> LIRE LA SUITE

Crise du logement : 150 000 emplois en danger d'ici 2025

La crise du logement ne cesse de s'aggraver en France, avec des mises en chantier et des permis de construire en forte baisse. Au lendemain des législatives, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) avertit sur les dangers d'une explosion sociale et territoriale, et appelle à des mesures rapides ainsi qu'à une stabilité des aides pour sauver l'emploi et relancer l'activité.

« Nous croyons que le secteur du bâtiment, et notamment le logement, peut atteindre un consensus quasi-majoritaire, cela se reflète dans les différents programmes des législatives », a introduit Olivier Salleron, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), lors d'une conférence de presse.

Intitulée « Dix solutions du bâtiment », cette dernière fait écho à la dissolution de l'Assemblée nationale, annoncée par Emmanuel Macron il y a quelques semaines et au désagrément continu du secteur du bâtiment, qui « se prolongera en 2024-2025 », selon les prévisions émises par l'association. En effet, « aucune mesure

emblématique pour relancer la construction neuve ou booster la rénovation énergétique n'a été prise depuis de nombreux mois », déplore son président.

S'il a salué les investissements massifs dans le logement promis par le Nouveau Front populaire (NFP), il a également mis en garde contre des mesures jugées « extrêmes » de l'alliance de gauche, arrivée en tête du scrutin mais loin d'une majorité absolue.

Malgré l'incertitude politique, l'Alliance pour le logement appelle à un « sursaut »

En ces temps de flou politique, l'Alliance pour le logement rappelle la nécessité d'inscrire la crise actuelle dans les priorités gouvernementales. La structure tend d'ailleurs à devenir un interlocuteur avec les pouvoirs publics en la matière.

Même après l'« appel de la dernière chance » en janvier 2024, l'Alliance pour le logement - réunissant la FFB, l'USH, la FNAIM, la FPI, Pôle Habitat FFB, Procvivis, l'UNIS, l'UNNE, l'UNSFA et l'UNTEC - persiste et signe : *« Cette réalité frappe aujourd'hui de nombreux concitoyens, bloqués dans leur parcours de vie et/ou professionnel faute de logement adéquat. Elle frappe aussi durement toutes les entreprises du secteur dont les défaillances augmentent. Et elle inquiète nombre d'élus locaux qui constatent un tissu d'acteurs locaux abîmé, des destructions d'emplois et des difficultés croissantes des porteurs de projets à équilibrer leurs opérations pouvant aboutir à terme à des abandons purs et simples de celles-ci ».*

Dans leur communiqué commun, les partenaires exigent un « sursaut » pour lutter contre la crise actuelle, *« car le logement constitue un secteur stratégique pour la France, au regard de son importance pour l'économie, l'emploi, la cohésion sociale et la transition écologique »*, rappellent-ils. Selon leurs estimations, *« chaque mois d'inaction »* cause la perte de plus de 10 000 emplois dans la filière construction-immobilier.

« Il est impératif de répondre sans délai aux besoins, en accession comme en locatif, en social comme en libre, en métropole comme en ruralité, et de tenir les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat », défend l'Alliance pour le logement.

Résultats des législatives : quelle issue pour la crise du logement ?

Le président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI), Pascal Boulanger, appelle les députés de la nouvelle Assemblée nationale et le prochain gouvernement à se saisir immédiatement de la question du logement. Selon lui, la situation actuelle exige des mesures rapides et efficaces.

La nouvelle Assemblée nationale, élue le dimanche 7 juillet, présente une configuration inédite : aucun parti politique n'a obtenu de majorité. Ce contexte politique flou augmente la responsabilité des nouveaux députés, qui devront rapidement s'accorder sur des solutions pour résoudre la crise du logement.

Pascal Boulanger, président de la Fédération des Promoteurs Immobilier (FPI) a adressé ses félicitations aux députés élus et réélus, mais souligne néanmoins l'ampleur des responsabilités qui les attendent dans les prochains mois.

Des mesures pour relancer l'« acte de construire »

Pascal Boulanger insiste sur l'urgence d'agir face à plusieurs problèmes critiques. Chaque mois sans action voit de nombreux emplois disparaître dans le secteur de l'immobilier neuf et du bâtiment. La prévision est alarmante : 300 000 emplois pourraient être supprimés entre 2024 et 2025. « *Comme l'année précédente, les étudiants peineront à trouver un logement* », déplore-t-il. Environ 20 % d'entre eux renonceraient à leurs études faute de logement disponible.



Quel impact le flou politique peut-il avoir sur la rénovation énergétique ?

Quelques jours après les résultats des élections législatives, Pierre-Marie Perrin, directeur des affaires publiques d'Hellio, revient sur les conséquences du flou politique sur l'actualité de la rénovation énergétique.

Quel impact les élections législatives ont-elles eu et vont-elles avoir dans les prochains mois ?

Pierre-Marie Perrin : « Nous sommes quand même dans une situation assez étrange pour nos sujets de rénovation énergétique avec la dissolution et cette Assemblée nationale qui a du mal à se mettre en place. Et en même temps, on se rend compte qu'il y a quand même des aspects positifs parce cela aurait pu être pire. On pense que nos sujets vont quand même être préservés, et qu'il y a quand même un consensus sur les objectifs à atteindre et sur la pérennité des dispositifs.

À part le Rassemblement national, qui avait des problématiques sur la sobriété énergétique, sur les aides à la rénovation,

et qui était plus centré sur la place du nucléaire, les autres partis étaient quand même plus à dire qu'il fallait accentuer la rénovation énergétique, l'efficacité énergétique, le maintien des dispositifs, donc c'est plutôt positif pour nous. »

Cette dissolution de l'Assemblée a-t-elle mis tous les sujets en pause ?

Pierre-Marie Perrin : « On voit quand même que, malgré tout, il y a des sujets qui sortent, il y a des décrets qui vont être publiés. Je pense notamment aux taux d'écrêtement. Avant, pour les rénovations dites d'ampleur, le taux d'aide ne pouvait pas dépasser 90 % pour les ménages très modestes. »



>> LIRE LA SUITE

Législatives : la FNAIM appelle à former « une majorité pour le logement »

Dans un contexte d'incertitude politique, la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) appelle à un large rassemblement de tous les acteurs du logement et des élus pour éviter que le logement ne soit, « *une fois de plus* », oublié dans les débats politiques à venir.

Quelques jours après le second tour des élections législatives, les résultats montrent qu'aucune majorité claire ne se dessine, et les chiffres de l'immobilier dressent un tableau alarmant.

Les transactions immobilières sont en chute libre, les mises en chantier diminuent drastiquement et le nombre de logements disponibles se réduit. En un an, les ventes immobilières ont baissé de 23 %, atteignant seulement 822 000 transactions à fin mars.

1 400 agences immobilières menacées

Les prévisions pour 2024 sont encore moins encourageantes, avec un marché estimé à 800 000 transactions. Cette crise

affecte également les professionnels du secteur, menaçant la survie de près de 1 400 agences immobilières d'ici la fin de l'année, provoquant faillites et suppressions d'emplois.

Cette situation a des répercussions directes sur les Français : le mal-logement s'intensifie, l'offre de locations diminue et l'accès à la propriété devient inaccessible pour de nombreux ménages, notamment pour les plus jeunes et les plus modestes.

Loïc Cantin souligne que « *cette fracture immobilière menace la cohésion sociale et territoriale du pays* ».



688 communes reclassées en zones tendues pour stimuler l'accès au logement

Un nouvel arrêté gouvernemental a reclassé 688 communes françaises en zones tendues en matière de logement. Cette mesure ouvre la possibilité pour ces communes d'accéder au prêt à taux zéro (PTZ) pour les logements neufs et favorise la production de logements intermédiaires.

Daté du 5 juillet, cet arrêté concrétise un engagement pris en mars par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et Guillaume Kasbarian, ministre du Logement. Ce reclassement concerne plus de 850 communes au titre du zonage ABC, facilitant ainsi la construction de logements et l'accès à la propriété pour près de 3 millions d'habitants.

Les ménages qui souhaitent acquérir un logement neuf dans une commune désormais classée en « zone tendue » (zones Abis, A ou B1) peuvent bénéficier du prêt à taux zéro (PTZ). Ce dispositif est particulièrement avantageux pour les primo-accédants, leur permettant de financer une partie de leur achat immobilier sans intérêts.

Cette mesure s'appliquera dès 2024, conformément à l'engagement pris par les ministres en mars dernier.

Une évolution des zonages

L'arrêté permettra le reclassement de 865 communes, dont 688 intègrent la zone tendue (B1 ou A) alors qu'elles étaient précédemment classées en zones B2 ou C. Ces communes ont été confrontées depuis plusieurs années à une augmentation rapide des prix de vente et des loyers, justifiant ainsi une réévaluation de leur classification pour mieux répondre aux besoins en logements.

La canicule désormais prise en compte dans l'indemnisation des arrêts de chantiers

Une nouvelle ère s'ouvre pour les salariés du BTP en France, avec l'intégration de la canicule dans le régime d'indemnisation des arrêts de chantiers pour intempérie. Cette mesure a été introduite par un décret datant du 28 juin 2024.

Attendue depuis plusieurs mois, cette décision gouvernementale répond à une nécessité croissante dans le secteur du BTP. Historiquement, seuls les intempéries telles que le gel, le verglas, la pluie abondante, la neige ou les vents violents permettaient l'indemnisation des arrêts de chantiers.

La canicule, malgré son impact sur la santé et la sécurité des travailleurs, était jusqu'à présent exclue de ce dispositif.

Un nouveau pas vers une protection accrue des salariés du BTP

Un décret datant du 28 juin 2024 vient combler cette lacune en ajoutant le délai à la liste des conditions atmosphériques

donnant droit à l'indemnisation des arrêts de travail. Désormais, lorsque les températures atteignent des niveaux critiques mettant en danger la santé des salariés, les entreprises du BTP peuvent demander une prise en charge spécifique auprès des caisses régionales de congés intempéries.

Concrètement, cette évolution permet aux entreprises de faire valoir leurs demandes d'indemnisation en cas d'activation des niveaux orange ou rouge de vigilance par Météo France, ou encore en vertu d'un arrêté préfectoral ordonnant la suspension des activités en raison de la canicule.

Recrutement et salaire dans le BTP : focus sur 4 régions françaises

En ce milieu d'année, le cabinet de recrutement Fed Construction dévoile les grandes tendances du marché de l'emploi dans le BTP, en termes de recrutements et de salaires, avec des disparités selon les régions.

Tous les ans au mois de juin, le cabinet de recrutement Fed Construction publie les grandes tendances du marché de l'emploi dans le secteur du BTP, avec un focus sur quatre grandes régions françaises : l'Île-de-France, les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En Île-de-France, la fin des JO pourrait ralentir les recrutements

En Île-de-France, l'activité du BTP est particulièrement dynamique depuis le début de l'année 2024, notamment grâce à l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 et à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Les entreprises recherchent notamment des conducteurs de travaux, chefs de

chantiers et chefs de projets, que ce soit dans le gros œuvre, le second œuvre, et les travaux publics. Toutefois, Fed Construction précise que ce dynamisme devrait s'amenuiser dans la seconde partie de l'année avec la fin des JO. Dans ce contexte, certains candidats anticipent la rentrée en restant à l'affût des offres d'emploi.

Côté salaire, un conducteur de travaux débutant qui travaille en Île-de-France gagne en moyenne entre 35 et 40 K€ par an, et entre 45 et 55 K à partir de 10 ans d'expérience. Un chef de projets en bureau d'études techniques, lui, toucherait entre 36 et 44 K en début de carrière, puis entre 50 et 70 K 10 ans plus tard.



[» LIRE LA SUITE](#)

Entreprises du BTP : des défaillances au T2 2024, puis un retour à la normale ?

Les derniers résultats concernant les défaillances d'entreprises au deuxième trimestre 2024 ont été publiés par Altares. Après un premier trimestre qui signait l'amorce d'un ralentissement de la hausse des défauts, le T2 la confirme. Malgré un contexte encore tendu, les secteurs de l'immobilier, de la construction et du bâtiment semblent se diriger vers un retour à la normale.

16 371 entreprises sont tombées en défaillance entre le 1er avril et le 30 juin 2024, soit +23,4 % par rapport à la même période l'an passé. Si on regarde en arrière, seuls les deuxièmes trimestres de 2009 et de 2013 avaient franchi la barre des 16 000 défauts.

« Une partie seulement des entreprises, alors épargnées grâce aux aides, est aujourd'hui rattrapée par le train des faillites. Cette situation confirme le scénario d'un plateau avec une conjoncture qui peine à retrouver un second souffle mais qui va redescendre progressivement. », relève Thierry Millon, directeur des études Altares.

Dans le détail, le nombre de procédures de sauvegarde est en retrait de 3,5 %, avec 416 jugements enregistrés ce trimestre. Les redressements judiciaires sont quant à eux en hausse de +39 %, pour s'élever à 4 817. Ils concentrent désormais près de 30 % des jugements, retrouvant ainsi les taux d'avant Covid. Le rythme ralentit en revanche pour les ouvertures de liquidation judiciaire dont le nombre (11 138) augmente de 18,9 % et représente 68 % des défaillances, loin des 75 % qui prévalaient durant la crise sanitaire.



Knauf Ceiling Solutions habille Varso Tower de solutions acoustiques sur mesure en métal

Le plus grand gratte-ciel de l'Union Européenne, d'une hauteur de 310 m, s'élève au cœur de Varsovie en Pologne. Baptisé Varso Tower et imaginé par l'agence d'architecture Foster + Partners, ce programme accueille des bureaux sur 53 étages. Il a été construit par l'entreprise HB Reavis et s'inscrit dans le complexe d'affaires Varso Place qui se compose de deux autres tours de 90 m et 81 m. Située à l'angle de deux rues, la Varso Tower constitue la porte d'entrée de ce nouveau quartier.

Le spécialiste des plafonds acoustiques KNAUF CEILING SOLUTIONS a été retenu pour sa capacité à concevoir et fabriquer des solutions personnalisées quel que soit le matériau. Son bureau d'études intégré a travaillé durant plusieurs mois en synergie avec le cabinet d'architecture pour créer des plafonds colorés et aux designs sur-mesure, en particulier dans le hall d'entrée qui met en avant une installation circulaire.

Dans cette zone d'accueil et dans tous les espaces communs, plus de 185 formes et dimensions différentes de panneaux monolithiques METAL R-H 200 (255 m²) ont été conçues pour reproduire à l'identique le concept architectural. Les METAL Baffle Elements (55 m²) et le métal déployé MESH Board habillent également les intérieurs.

Cette combinaison des différentes solutions en métal KNAUF CEILING SOLUTIONS participe à l'originalité du programme, qui cultive un environnement de travail à la fois créatif et gage de bien-être. Leur couleur noire apporte de la profondeur et une élégance subtile au projet.

>> LIRE LA SUITE

Le plan de sauvegarde du constructeur de maisons individuelles AST rejeté

Mauvaise nouvelle pour le constructeur AST. Son plan de sauvegarde accéléré a été refusé par ses créanciers, ce qui compromet la poursuite de ses activités.

Trois mois après avoir annoncé une procédure de sauvegarde accélérée, le groupe AST, constructeur de maisons individuelles, annonce que son plan a été refusé par ses créanciers.

Cette procédure de conciliation avec ses créanciers financiers (garants, banques, institutions publiques) devait permettre d'éviter la cessation de paiement.

« Les administrateurs judiciaires d'AST Groupe l'ont informé que le projet de plan de sauvegarde n'a pas reçu la majorité requise



pour être validé par les classes de parties affectées et ne pourra pas être examiné par le Tribunal de commerce », a précisé le groupe dans un communiqué.

Et d'ajouter : « AST Groupe regrette profondément les résultats de ce vote et travaille, avec ses conseils et les organes de la procédure, sur les actions à mener à la suite de cette décision. »



[» LIRE LA SUITE](#)

Saunier Duval veut supprimer 250 emplois dans son usine nantaise



Les difficultés se font ressentir dans le bâtiment. Mi-juillet, Saunier Duval (groupe Vaillant) a annoncé un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) visant la suppression de 250 postes au sein de son usine nantaise, fabriquant des pompes à chaleur et chaudières gaz.

Après Bouygues Immobilier et Nexity en avril, c'est au tour de Saunier Duval - filiale du groupe allemand

Vaillant - d'annoncer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Ce plan prévoit la suppression de 250 emplois dans son usine nantaise, qui fabrique des pompes à chaleur et chaudières gaz.

Selon Yuna Josse, directrice du site, cette usine serait « *en crise depuis juin 2023* ». « *En trois ans, nous étions passés d'une capacité de 20 000 pompes à chaleur à plus de 120 000. Au mois de juin 2023, tout s'est arrêté extrêmement brutalement, avec une baisse enregistrée des ventes et des volumes de plus de 40 %.* », précise-t-elle.



[» LIRE LA SUITE](#)

60 % des propriétaires occupants envisagent des travaux de rénovation (enquête)

Quelles sont les intentions de travaux parmi les propriétaires français ? De quel budget disposent-ils ? C'est à ces questions que tente de répondre le premier baromètre réalisé par Franfinance et ViaVoice. Le point sur les résultats.

Pour la première fois, Franfinance (filiale de la Société Générale) a réalisé une enquête avec l'institut de sondage ViaVoice concernant les intentions de travaux parmi les propriétaires français.

L'enquête a été menée en avril 2024 auprès d'un échantillon de plus de 1 000 propriétaires (dont 601 propriétaires occupants, 530 propriétaires bailleurs, et 92 propriétaires d'une résidence secondaire).



Les résultats montrent que les Français sont plutôt réticents à acheter un bien à rénover pour leur résidence principale, mais qu'ils y sont davantage favorables dans le cadre d'un investissement locatif (62 %).

Parmi les propriétaires d'une résidence principale, 60 % envisagent de réaliser des travaux de rénovation.



[» LIRE LA SUITE](#)

Contre les fortes chaleurs, la rénovation de plus en plus envisagée (baromètre)



Comme chaque été, le conseiller en efficacité énergétique Teksial publie son baromètre « *Les Français, les chaleurs d'été et la rénovation énergétique* ». Premiers chiffres qui ressortent : 74 % des Français déclarent avoir trop chaud dans leur logement, tandis que 49 % sont prêts à réaliser des travaux de rénovation.

Alors que les fortes chaleurs reprennent, Teksial, spécialiste de l'efficacité énergétique, en profite pour publier son baromètre estival « *Les Français, les chaleurs d'été et la rénovation énergétique* ».

Sur un échantillon de 1012 Français de 18 ans et plus interrogés par OpinionWay, 74 % des Français déclarent avoir trop chaud dans leur logement. Un chiffre qui a augmenté de 10 points par rapport à septembre 2023.

« Une proportion qui monte à 82 % chez les jeunes de 18 à 24 ans, qui sont davantage touchés par la précarité », selon le baromètre.



[» LIRE LA SUITE](#)

Enerplan dévoile un ensemble de propositions pour l'essor du solaire thermique

Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire, dévoile 24 propositions pour coconstruire avec l'État un Plan national pour la chaleur solaire. Énergie indispensable à la réussite de la transition énergétique, la chaleur solaire fait encore face à de nombreux obstacles. Obstacles qu'il va falloir surmonter si la France veut atteindre une production de 10 TWh en 2035, comme elle se l'est fixé.

Les objectifs fixés par la France pour le développement du solaire thermique affichent une grande ambition. Le pays souhaite que cette énergie produise jusqu'à 10 TWh en 2035, soit huit fois la production actuelle. Il est indispensable cependant d'accélérer pour que le contrat soit rempli.



Mais de nombreux obstacles entravent le développement du secteur, et pour les contourner, il va être nécessaire de mobiliser tout un tas de ressources pour favoriser l'essor de la chaleur solaire. Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire, a proposé pour cela 24 mesures concrètes et opérationnelles pour coconstruire avec l'État un Plan national pour la chaleur solaire.



[» LIRE LA SUITE](#)

Le photovoltaïque a le vent en poupe dans les foyers français



Enedis publie les chiffres de l'autoconsommation solaire en France. Le photovoltaïque a la cote auprès des Français, de plus en plus nombreux à équiper leur logement de panneaux solaires. Le nombre d'installations a été multiplié par trois en seulement deux ans.

Le nombre de logements français équipés en panneaux photovoltaïques ne cesse de croître. Enedis vient en effet de publier les chiffres de l'autoconsommation solaire du 2ème trimestre 2024, et le constat est sans appel : le nombre d'installations a été multiplié par trois en à peine deux ans. Aujourd'hui, 556 039 foyers sont équipés de ce type de solution en France, soit 62 000 nouvelles installations depuis le T1 2024.

Le solaire continue de séduire de nombreux Français. Dans un contexte d'inflation sur les prix de l'énergie, il apparaît comme une véritable alternative pour lutter contre la hausse des prix.



[» LIRE LA SUITE](#)

Quelles perceptions les Français ont-ils de la sobriété foncière ?

Près de la moitié des Français associent le terme « artificialisation » à la notion d'étalement urbain et de bétonisation, devant l'urbanisation ou encore la diminution des espaces, selon la dernière étude de l'Ordre des Géomètres-Experts (OGE), présentée en amont des Assises nationales de la sobriété foncière.



La sobriété foncière est un concept qui gagne en importance dans les débats sur l'aménagement du territoire. En témoignent les Assises Nationales de la Sobriété Foncière, organisées par l'Ordre des Géomètres-Experts (OGE) les 3 et 4 juillet dans quatre villes : Aix-en-Provence, Fort-de-France, La Rochelle et Épernay.

Présentés par le vice-président d'Opinionway, les résultats montrent que 61 % des Français connaissent le terme « artificialisation », bien que seulement 32 % en comprennent réellement les implications.

Lors d'une conférence, l'OGE a présenté les conclusions d'une étude sur la connaissance et l'acceptabilité vis-vis de la sobriété foncière

Les Français associent principalement l'artificialisation à l'étalement urbain (43 %) et à la bétonisation (43 %), suivis par l'urbanisation (35 %).



[» LIRE LA SUITE](#)

Le tribunal de Marseille retoque un projet immobilier près des calanques



Après avoir été saisi par des associations de défense de l'environnement et des habitants, le tribunal administratif de Marseille a retoqué un projet immobilier et annulé les permis de construire délivrés par la mairie. Situé à quelques mètres des calanques, ce projet comprenait la construction de logements, de bureaux et de commerces.

Le 4 juillet, le tribunal administratif de Marseille a retoqué un projet de « village industriel », qui devait intégrer des logements, une résidence sénior, une résidence de tourisme, des commerces et des bureaux dans un quartier situé près des calanques, annulant ainsi les permis de construire délivrés par la mairie.

Ce projet immobilier devait se faire à La Madrague-de-Montredon, quartier sud de Marseille proche du parc des calanques, et plus précisément sur le site d'une ancienne usine désaffectée – l'usine Legré Mante, implantée depuis le 18ème siècle, et fabriquant de l'acide tartrique.



[» LIRE LA SUITE](#)



La criticité des ressources, un enjeu majeur pour le secteur de la construction

BDO France a mené une étude sur la criticité des ressources. Pour perdurer, tous les domaines d'activité ont besoin de ressources plus ou moins rares. Celui de la construction ne déroge pas à la règle. Cette étude permet d'en savoir plus sur les besoins des différents secteurs, sur leur capacité de résilience, et sur ce qui doit être mis en place pour qu'ils puissent subsister.

La population mondiale ne cesse de croître, et les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de chacun se font de plus en plus rares. Au sein de l'Union Européenne, les secteurs d'activités dépendent de ressources plus ou moins précieuses. Certaines sont même importées de pays hors UE car absentes de nos sols, comme le titane ou le magnésium par exemple.

Le cabinet d'audit et de conseil BDO Advisory vient de dévoiler une étude sur la criticité des ressources, qui impacte grandement le secteur de la construction dans l'Union Européenne.

Dans les 27 pays qui forment l'Union Européenne, l'industrie manufacturière et la construction représentent 17 % de la répartition des émissions de GES.

Pour parvenir à son objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 %, il est nécessaire pour elle de réaliser la double transition de décarboner le système énergétique et de garantir l'autonomie par l'accès et la transformation des matières premières critiques.



I CONJONCTURE

Les mises en chantier se redressent en mai

Au mois de mai, les mises en chantier ont continué de se redresser, avec +14,2 % par rapport à avril, après +9 % le mois dernier. Les permis de construire reculent en revanche de 3 %, après +4 %. Sur un an, les chiffres restent catastrophiques, avec -21,5 % pour les mises en chantier et -15,5 % pour les permis de construire.

Le mois dernier, les chiffres du ministère de la Transition écologique faisaient état d'une légère amélioration pour les mises en chantier et permis de construire avec respectivement +9 % et +4 % entre mars et avril.

+14,2 % de logements commencés en mai

Au mois de mai, le redressement s'est poursuivi pour les mises en chantier, avec +14,2 %, mais pas pour les permis de construire, qui reculent de nouveau de 3 %.

Dans le détail, les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence auraient bondi de 32 % par rapport à avril, mais les logements individuels autorisés seraient en baisse de 11 %.

Des chiffres toujours en chute sur un an

Mais sur les 12 derniers mois, les chiffres restent inquiétants, avec -21,5 % de mises en chantier (soit 76 900 logements commencés en moins) et -15,5 % de permis de construire (soit 64 900 logements autorisés en moins) par rapport aux 12 mois précédents.



>> LIRE LA SUITE



1 CONJONCTURE

Malgré le rebond en avril, l'indice matériaux de construction reste instable

Les chiffres d'avril des matériaux de construction de l'Unicem sont sortis. Si un léger rebond est noté par rapport au mois de mars, l'activité reste en sinusoidale, compte tenu non plus du contexte bancaire - qui s'améliore -, mais surtout du contexte politique inquiétant.

Météo mitigée pour le secteur des matériaux de construction.

« *Le volontarisme des banques en matière de crédits, le recul des prix immobiliers, la restauration de la solvabilité et de la confiance sont également nécessaires pour relancer l'investissement logement des ménages* », lit-on dans la dernière conjoncture de l'Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction (Unicem).

Toutefois, « *le chemin reste long. De plus, les dernières turbulences politiques consécutives aux élections européennes vont générer des incertitudes et un flottement législatif dont il*

est difficile à ce jour d'apprécier les impacts sur le secteur », poursuit-elle.

Ainsi, l'activité constructive demeure dans le négatif, avec des mises en chantier de logements au plus bas depuis 2000. Dans les travaux publics, les affaires restent au beau fixe en avril, avec des facturations en progression (+2,5 % sur un an) et des carnets de commande robustes (+32,3 % sur un an en volume), selon la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Gare cependant au ralentissement avec la tenue des JO de Paris 2024 et le raboutage des lignes de crédit pour les collectivités.



>> LIRE LA SUITE



1 CONJONCTURE

Coédis dresse le bilan 2023 des secteurs du génie climatique, plomberie et sanitaire

Coédis présente sa note de conjoncture annuelle 2023 pour le génie climatique, la plomberie et le sanitaire. Après six bons premiers mois l'année passée, la fédération a fait part d'une décélération conséquente des activités au second semestre 2023. Une situation amenée à se poursuivre en ce début de 2024, d'après les projections.

Les secteurs du génie climatique, de la plomberie et du sanitaire ont connu une croissance modérée en 2023. L'année passée, l'activité des négociants professionnels en produits du second œuvre bâtiment a conservé en moyenne sur l'année une relative stabilité, avec un chiffre d'affaires de 14,5 milliards d'euros hors taxe, en progression de 2,7 % en valeur en vente, traduisant un léger retrait en volume, en fonction d'une inflation moyenne de 5 %.

Une situation qui s'explique notamment par la période difficile que traverse le secteur du bâtiment, et notamment la

construction neuve. Dans le neuf, l'activité a connu un recul de 20 % pour le résidentiel, et de 15 % pour le tertiaire. Le secteur amélioration-entretien des bâtiments a lui connu une légère progression, notamment grâce à la rénovation énergétique, pour afficher une croissance de 3 %.

Le chiffre d'affaires global de Coédis, fédération des distributeurs d'équipement et solutions électriques, génie climatique et sanitaires a connu une hausse de 2,7 % l'an passé.



[» LIRE LA SUITE](#)



1 CONJONCTURE

-10 % pour le marché des volets en 2023

Le marché des volets est à la peine. Durement impacté par la crise du logement neuf et la baisse du pouvoir d'achat des Français, il enregistre -10 % en 2023, après +4 % en 2022. Explications.

Après avoir présenté le bilan du marché des fenêtres en avril, enregistrant -1 % en valeur, TBC Innovations dévoile les chiffres du marché des volets, qui ne sont guère plus réjouissants.

Ainsi, -10 % de volets ont été installés en 2023, après +4 % en 2022, et même +9 % en 2021. De fait, le nombre de volets installés repasse sous la barre symbolique des 6 millions.

Un marché impacté par la crise du logement neuf

Selon TBC Innovations, l'activité des volets a notamment été impactée par la chute

des mises en chantier de logements neufs.

Pour rappel, de mai 2023 à avril 2024, seuls 282 399 logements ont été mis en chantier en France, soit -22,3 % par rapport aux 12 mois précédents.

Et cette crise du logement neuf ne devrait pas s'améliorer tout de suite au vu du peu de permis de construire enregistrés ces derniers mois, avec notamment -25 % en 2023.

De ce fait, les entreprises de menuiserie se reportent sur le marché de la rénovation, plus dynamique.

NOTABLE 1/24



PODCAST

>> LIRE LA SUITE

LES AWARDS DE L'INNOVATION

Air Booster, un bardage comme alternative au photovoltaïque ?

Coup de cœur du jury dans le cadre des Awards de l'Innovation 2024, la solution Air Booster permet de chauffer les bâtiments l'hiver et de les rafraîchir l'été grâce à un bardage métallique. Les explications de Christophe Fourcaud, CEO.

Alors que 15 millions de m² de bâtiments à ossature métallique sont construits chaque année, la solution Air Booster permet de chauffer ces bâtiments en récupérant l'air chauffé par la tôle, mais aussi des les rafraîchir de 3 à 5 degrés l'été.

Christophe Fourcaud, dirigeant d'Air Booster, nous présente cette solution de bardage métallique comme alternative au photovoltaïque. Le produit s'adresse à la fois aux bardeurs, mais aussi aux particuliers, avec deux finitions possibles : imitation bois ou gris anthracite. Air Booster a reçu le « coup de cœur du jury » dans la catégorie « gros œuvre, structure et enveloppe » des Awards de l'Innovation 2024.

Présentation en vidéo :



>> LIRE LA SUITE

LES AWARDS DE L'INNOVATION

Luxsiol Zinc, des panneaux photovoltaïques légers pour toitures en zinc

Alors que de nombreuses toitures ne peuvent pas supporter le poids de panneaux photovoltaïques classiques, Creawatt propose des panneaux photovoltaïques légers et auto-agrippants. L'entreprise présente sa dernière nouveauté : Luxsiol Zinc.

Lauréat de la médaille Argent de la catégorie « gros œuvre, structure et enveloppe » des Awards de l'Innovation 2024, Creawatt nous présente sa solution Luxsiol Zinc, des panneaux photovoltaïques légers et auto-agrippants qui peuvent notamment s'appliquer sur les toitures parisiennes en zinc.

Autre atout par rapport aux panneaux photovoltaïques traditionnels : les panneaux Creawatt sont conçus en résine et non en verre, ce qui leur permet de résister particulièrement bien aux épisodes de grêle.

Les explications de Laurent Mimaud, directeur général, en vidéo :



LES AWARDS DE L'INNOVATION

Biomespace, le logement autonome nouvelle génération

Lauréat Argent de la catégorie hors-site des Awards de l'Innovation 2024, l'entreprise Biomespace propose une solution innovante : des logements entièrement autonomes, sans raccordement aux réseaux ni emprise au sol. Entretien avec Baptiste Legout, associé chez Biomespace France.

Alors que la France connaît une importante crise du logement, Biomespace ambitionne de révolutionner l'habitat durable.

Énergétiquement indépendants grâce à des panneaux photovoltaïques et des batteries haute capacité, ces logements assurent également une gestion autonome de l'eau, notamment grâce à la récupération et à la filtration des eaux grises.

Les explications de Baptiste Legout en vidéo :



>> LIRE LA SUITE

À Grenoble, une vertueuse pièce urbaine signée PPX

À Grenoble, au cœur de la ZAC de la Presqu'île, Petitdidierprioux architectes a réalisé la résidence Ginkgo, un édifice aux qualités multiples qui offre non seulement un grand confort aux résidents mais concentre moult qualités énergétiques. Innovation, performance et générosité sont les mots d'ordre d'une architecture sur-mesure, aussi fonctionnelle qu'esthétique.

Lauréate aux Trophées du Bâtiment Passif 2024 dans la catégorie « Projet Collectif neuf », la résidence Ginkgo réalisée par Cédric Petitdidier et Vincent Prioux prend place sur une parcelle originale, adopte le lieu et se scinde pour s'ouvrir vers le cœur de l'îlot.

C'est un travail savamment élaboré qui démontre un véritable savoir-faire mettant en diapason diverses résolutions. Sur un ensemble urbain qui porte la prestigieuse signature de Christian de Portzamparc, l'agence PPX hérite d'une parcelle stratégique qu'elle aborde avec justesse.

Un ensemble architectural qui se fond dans le décor

Dans leur geste architectural, les architectes optent pour la découpe des volumes dont résulte une émergence sur la rue principale ainsi qu'un second édifice plus bas et à gradin côté jardin.



Line UP Architecture réalise un projet sur-mesure

Située en région Bretagne, dans le département d'Ille-et-Vilaine, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, l'agence d'architecture Line UP Architecture - Chloé Lauriot Prévost et Alexandre Plantady - basée à Rennes a réalisé pour Archipel Habitat, un ensemble immobilier comprenant seize logements et six maisons individuelles. Un projet qui se caractérise par ses volumes raisonnés et ses lignes pures.

Situé au cœur de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le projet occupe la place d'une ancienne friche agricole. Le programme - composé de logements sociaux et en accession sociale - est complexe. Comment faire cohabiter des habitats collectifs avec des maisons individuelles sur une parcelle de forme irrégulière, à la fois linéaire et très étirée, tout en garantissant à tous les habitants le confort nécessaire ?

La réponse des architectes de Line UP est empreinte de simplicité et de justesse. Plusieurs entités réparties habilement sur le terrain se lient entre elles, à travers un espace public ordonné en engendrant un ensemble cohérent et fonctionnel.

Orientées est-ouest, les six maisons individuelles se positionnent à l'arrière de la parcelle, le long de la cour plantée.



Le Centre Pompidou va faire peau neuve

Un duo d'architectes franco-japonais et une architecte mexicaine ont été désignés lauréats du projet architectural du Centre Pompidou. Ces derniers seront chargés des travaux de désamiantage et de rénovation dont doit faire l'objet l'établissement culturel entre 2025 et 2030.

Le Centre Pompidou va fermer ses portes en septembre 2025. En cause, le lancement d'importants travaux de rénovation et de désamiantage qui doivent durer jusqu'en 2030. Ce volet dit technique est chiffré à 262 millions d'euros et sera financé par l'État. Un chantier de taille dont seront chargés le duo d'architectes franco-japonais Nicolas Moreau et Hiroko Kusunoki, ainsi que l'architecte mexicaine Frida Escobedo.

Ces derniers ont été désignés lauréats du projet architectural de l'établissement culturel. Les trois architectes n'en sont pas à leur premier coup d'essai, puisque l'on doit notamment à l'agence Moreau Kusunoki le pavillon central du campus de Sciences-Po, livré en 2021. Frida Escobedo a de son côté été choisie en 2022 pour rénover l'aile d'art moderne du Met, le grand musée d'art new-yorkais.

Pour ce qui est de Beaubourg, les architectes travailleront sur le réaménagement des espaces.

Vitraux contemporains à Notre-Dame : un premier avis défavorable

Mettre ou ne pas mettre des vitraux contemporains au sein de la cathédrale Notre-Dame de Paris ? Telle est la question. Pour la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, la conclusion penche vers le non, estimant que les vitraux de Viollet-le-Duc doivent être conservés.

La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a émis un avis défavorable à l'installation de vitraux contemporains au détriment de ceux de l'architecte Viollet-le-Duc – datant du XIX^{ème} siècle – au sein de la cathédrale Notre-Dame de Paris, a annoncé ce vendredi le ministère de la Culture.

Conserver les vitraux de Viollet-le-Duc

Pour rendre cet avis consultatif, la commission s'est notamment appuyée sur les principes de la « Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments », adoptée par la France en 1965, qui recommande de ne pas détruire un élément classé historique pour le remplacer par un élément contemporain.

Pour rappel, en décembre dernier, le président Emmanuel Macron s'était dit favorable à l'installation de vitraux contemporains dans six chapelles du bas-côté sud de la nef.



Joaquim CORREIA

Président de l'AFIPEB

Joaquim Correia devient président de l'AFIPEB

L'AFIPEB annonce avoir nommé son nouveau comité directeur et désigné son nouveau président en la personne de Joaquim Correia, directeur marketing stratégique et opérationnel de Knauf France.

 >> LIRE LA SUITE



Jean-Paul OUIN

Président d'Énergies & Avenir

Jean-Paul Ouin : d'Uniclimate à Énergies & Avenir

Jean-Paul Ouin passe de délégué général d'Uniclimate à président d'Énergies & Avenir, après avoir été élu à l'unanimité. Il poursuivra le travail de l'association en faveur du chauffage à eau chaude et de la transition énergétique.

 >> LIRE LA SUITE



Dominique THOMASSON

Président du SNFA

Le SNFA élit son nouveau président

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 21 juin dernier, Dominique Thomasson a été élu président du SNFA, organisation professionnelle qui représente les concepteurs, fabricants et installateurs spécialisés dans les menuiseries extérieures en profilés aluminium. Il succède ainsi à Bruno Léger, en poste depuis 2015.

 >> LIRE LA SUITE



Brise-soleil à lames biosourcées - Gamme VESTA

Notre nouvelle gamme VESTA emprunte son nom à l'éco-matériau développé par l'entreprise Neolife. Le VESTA® est un matériau biosourcé à très haute teneur en fibres de bois et labellisé "produit biosourcé" par KARIBATI. Fabriquées en France, les lames en VESTA® sont sans entretien, pérennes...

[>> LIRE LA SUITE](#)



PACK CONTROL PRIM : le régulateur universel

Optimisez le contrôle thermique de vos systèmes avec notre régulateur universel, idéal pour une gestion efficace du chauffage et du rafraîchissement dans diverses applications. Profitez de sa fonctionnalité de webserver intégré pour une configuration rapide et conviviale...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Chalumeau électronique Leister "Triac-AT"

Appareil soufflant à air chaud pour la soudure des joints de revêtements de sols PVC et linoléum.

Température et débit d'air réglables en fonction de la vitesse de la réalisation de la soudure.

Pour usage intensif. Le prix inclut la buse encastrable Ref 197980.

[>> LIRE LA SUITE](#)



DucoSlide LuxFrame - Volets coulissant avec esthétique parfaite

Le DucoSlide LuxFrame est un système de panneaux coulissants dont les lames brise-soleil sont fixées sur un cadre selon un angle d'inclinaison fixe. Volets coulissants cadre tubulaire avec une fixation invisible des lames.

[>> LIRE LA SUITE](#)



App testo Smart : programme de mesure PRO pour une multitude de points de mesure

Optimisez vos processus de mesure avec le programme de mesure PRO dans l'App testo Smart.

Nouveauté : App testo Smart – Votre allié pour la réfrigération, climatisation, chauffage et ventilation.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Panneau sandwich de toiture aspect joint debout : JI Vieo Roof 1050

JI Vieo Roof 1050 est un élégant panneau de toiture isolé adapté aux toits en pente. Le panneau sandwich se compose d'un parement extérieur esthétique à aspect joint debout, d'une âme en mousse de polyisocyanurate (PIR) sans composés CFC-HCFC...

[>> LIRE LA SUITE](#)



EBS : Matériaux biosourcés

L'entrevous Bois Seac (EBS) s'utilise pour la réalisation de tout type de plancher : vide sanitaire, haut de sous-sol ou plancher intermédiaire. Il est composé de copeaux de bois moulé aggloméré.



[>> LIRE LA SUITE](#)

Rectosten rEPS : l'entrevous recyclé pour des planchers durables et bas carbone

En accord avec le principe de l'économie circulaire "Consommons mieux, gaspillons moins", Rector a développé le Rectosten rEPS, un entrevous innovant fabriqué à partir de 95% de billes de polystyrène recyclées.



[>> LIRE LA SUITE](#)



VEKASLIDE Hi-5 : le coulissant PVC innovant. Créez de l'espace !

Glissez vers la haute performance du coulissant. Pensé et développé pour réunir les meilleurs atouts d'un système coulissant et d'une menuiserie à frappe. Design et contemporain, VEKASLIDE Hi-5 combine performances...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Garde-corps minimaliste LHASSA®

Découvrez Lhassa®, la dernière innovation de Profils Systèmes en matière de garde-corps minimaliste en aluminium. Le garde-corps Lhassa® incarne l'élégance contemporaine avec son design épuré, mettant en valeur la finesse de ses doubles poteaux et de ses mains courantes au style épuré...

[>> LIRE LA SUITE](#)



DECKEO : plafond chauffant-rafraichissant

Le plafond chauffant-rafraîchissant DECKEO est une solution complète comprenant une dalle DECKEO 30, des cales de rattrapage, du tube Maxipro, un collecteur NIS et le système de régulation DOMOLINE. Peut être posé en neuf et pour la rénovation.

[>> LIRE LA SUITE](#)



ELEGANCE RIGID 55 : lames et dalles rigides à cliquer fabriquées en Europe

La solution de revêtement de sol vinyle à cliquer, Elegance Rigid 55, est idéale pour les projets de rénovation rapide dans des zones à faible trafic commercial telles que les logements et les chambres d'hôtel.

[>> LIRE LA SUITE](#)



helloArtisan

Besoin de nouveaux chantiers ?

DÉCOUVRIR NOTRE SERVICE



50 000

demandes de devis par mois ⁽¹⁾



10 000

rendez-vous pris par mois ⁽¹⁾



6 500€

chiffre d'affaires par chantier ⁽¹⁾

helloArtisan

✉ Recevoir des contacts **qualifiés**

📅 Bénéficiaire de RDV **immédiats**

👍 Offre **sans engagement**

📍 Service **adapté** à vos métiers et vos zones d'intervention